

Une rentrée mouvementée, des défis à relever

ENSEIGNANT

ACEN

ACTUS MILITANTES



La rentrée 2026 ouvre une nouvelle période pour l'enseignement agricole, avec des évolutions importantes et de nombreux chantiers à poursuivre. Pour le SEA-UNSA, cette année doit surtout être l'occasion de préparer l'avenir avec ambition, en s'appuyant sur les personnels et leur expertise. Nous serons présents pour porter leurs attentes, défendre le service public et contribuer aux évolutions nécessaires du système éducatif agricole.

La rentrée 2026 ouvre une nouvelle période pour l'enseignement agricole, avec des évolutions importantes et de nombreux chantiers à poursuivre. De l'adaptation aux changements climatiques à l'évolution des formations, en passant par les moyens et les conditions de travail, les enjeux sont nombreux. Pour le SEA-UNSA, cette année doit surtout être l'occasion de préparer l'avenir avec ambition, en s'appuyant sur les personnels et leur expertise. Nous serons présents pour porter leurs attentes, défendre le service public et contribuer aux évolutions nécessaires du système éducatif agricole.

Adapter le bâti scolaire au changement climatique : que demande le SEA-UNSA ?

L'été caniculaire que nous venons de traverser a une nouvelle fois montré les limites de notre bâti scolaire. Conçu dans un autre siècle, il n'est plus adapté à des conditions climatiques extrêmes qui risquent pourtant de devenir la norme. Dans la continuité du rapport « L'école actrice de la transition écologique » adopté par le Conseil supérieur de l'éducation en juin dernier, le SEA-UNSA demande qu'une stratégie de long terme soit mise en place pour adapter l'école au changement climatique. Les jeunes, comme les personnels, doivent pouvoir étudier, composer et

travailler dans des conditions de sécurité satisfaisantes. C'est un des enjeux majeurs des années à venir et l'un des sujets qui devra être au cœur de l'élection présidentielle. Nous attendons des candidats, des propositions ambitieuses, que nous ne voyons pas émerger pour le moment.

Double authentification et cybersécurité : quelles conséquences pour les collègues ?

Autre sujet qui s'impose à cette rentrée : la sécurité informatique. L'enseignement agricole n'échappe pas aux risques liés à la multiplication des cyberattaques. Les données attirent les convoitises. C'est une réalité qu'il va désormais falloir intégrer afin d'adapter le fonctionnement de nos outils numériques quotidiens. Dans l'urgence, le ministère a lancé la double authentification pour tous les personnels. Cette contrainte s'ajoute aux difficultés habituelles des rentrées scolaires et génère un climat anxiogène dont nous nous serions bien passés. La situation va finir par se régler, mais des questions restent sans réponses. C'est notamment le cas pour les collègues qui ne disposent pas de smartphone. L'administration les renvoie vers des postes dédiés en établissement. Cette solution ne répond évidemment pas à tous les besoins des enseignants. Pour le moment, leur situation reste donc sans solution satisfaisante.

Budget 2027 de l'enseignement agricole : quels moyens pour les lycées, la formation continue et l'apprentissage ?

Sur les moyens, le contexte budgétaire reste particulièrement contraint. Les crédits consacrés à l'enseignement agricole pour 2027 seront présentés fin septembre en CSA-M. La DGER assure que le budget a été défendu, ce qui nous laisse présager, au minima, un maintien des moyens nécessaires au fonctionnement des lycées, si ce n'est une augmentation. La situation est en revanche beaucoup plus préoccupante pour la formation continue et l'apprentissage. Les crédits régionaux, consacrés à ces deux voies de formations, sont d'ores et déjà ramenés à zéro. Les conséquences dans les centres vont être nécessairement importantes. Elles le seront en cascade dans les secteurs professionnels en tension auxquels nous n'allons plus pouvoir répondre.

Le SEA-UNSA suit ce dossier de près et continuera d'alerter, à tous les niveaux, sur les conséquences de ces coupes budgétaires.

Pacte enseignant 2026-2027 : ce qui change (enveloppe, règles, paiement en juin-juillet 2027)

Dans les lycées, le Pacte enseignant entame sa quatrième année, alors même que les crédits pour 2026 sont épuisés. Le dispositif repart avec une enveloppe de briques inférieures à celle de l'an dernier, avec des règles quasiment inchangées (des demies briques possibles dans certains cas). Une évolution importante : le paiement interviendra désormais en une seule fois, à la fin de l'année scolaire, en juin ou juillet 2027. La DGER fait donc le choix de lancer le dispositif avant même que les crédits ne soient disponibles, ceux-ci dépendants de l'adoption de la loi de finances. Dans le contexte politique actuel, les chemins de son adoption sont plus qu'incertains. La DGER assume ce choix et estime disposer de garanties suffisantes pour cela.

La position du SEA-UNSA sur le Pacte : revalorisation indiciaire plutôt qu'indemnitaire

Le SEA-UNSA reste opposé à ce système de revalorisation indemnitaire, inéquitable, injuste et non-pérenne. Nous demandons que le cumul des briques soit limité et que des contrôles sur les services faits soient réalisés. Face à l'enjeu du pouvoir d'achat, nous demandons une véritable revalorisation indiciaire des enseignants ainsi qu'une refonte de leur grille de rémunération, notamment en milieu de carrière.

Loi d'orientation agricole de 2024 : les mesures qui entrent en vigueur à la rentrée 2026

Cette rentrée marque également la mise en œuvre de plusieurs mesures issues de la loi d'orientation agricole adoptée en 2024.

Découverte des métiers et projets territoriaux pour l'attractivité :

500 000 € confiés aux DRAAF

Le programme national de découverte des métiers sera lancé en septembre. Il doit contribuer à accompagner la hausse des effectifs dans nos formations. Une part de crédits sera confiée aux DRAAF pour soutenir des « projets territoriaux pour l'attractivité ». L'initiative est intéressante et l'enveloppe conséquente (500 000€). En revanche, les modalités de mise en œuvre dans les établissements restent encore floues. Nous interrogerons les DRAAF-SRFD sur ce sujet dans les instances régionales à venir.

Bachelor agro : 25 classes ouvertes, quel service pour les enseignants ?

Les premières classes de Bachelor agro ouvrent également à cette rentrée. Vingt-cinq classes sont pour l'instant accréditées sur une formule en 1 an. Nous serons particulièrement attentifs au fonctionnement de ces premières promotions, souvent ouvertes en mixage de public scolaires-apprentis. La réponse à la question du service des enseignants devra également être clarifiée. Pour cette première année, les heures dispensées en Bachelor agro seront rémunérées en HSE. Cette solution ne peut être que transitoire pour une formation appelée à s'installer durablement dans l'offre de l'enseignement agricole.

Hausse des effectifs : sept régions autorisées à dépasser les enveloppes de DGH

Pour accompagner la hausse des effectifs, la DGER a, comme l'an dernier, autorisé les DRAAF à accueillir davantage d'élèves que ne le permettaient les enveloppes de DGH initialement prévues. Cette mesure a permis d'ouvrir des places supplémentaires dans les classes où les demandes sur Affelnet ont dépassé les prévisions. Sept régions ont fait remonter des besoins : ALLIANCE, Centre-



**champs
d'avenir**